

[Accueil](#)

[COMMUNIQUE DE PRESSE](#) | [Place financière](#) | Communiqué le 31.01.2011

IFBL

35 compliance officers reçoivent leur certificat de compétence



Depuis que la fonction de compliance officer est devenue obligatoire pour les établissements du secteur bancaire, l'Association des Compliance Officers (ALCO) et l'IFBL offrent des formations de haut niveau dans ce domaine. 35 nouveaux lauréats ont reçu leur diplôme ce 27 janvier 2011.

L'objectif de cette formation proposée en trois langues est de fournir une vue très complète de tous les aspects liés à la fonction de compliance officer.

La formation est structurée en trois modules, dont le premier expose en détail le cadre juridique, législatif et réglementaire dans lequel évolue le compliance officer. Le deuxième

module, essentiellement pratique, prépare les candidats, par le biais d'études de cas spécifiques, pour les rendre aptes à implémenter le cadre réglementaire de la fonction de compliance. Le troisième module finalement conduit vers la maîtrise de tous les défis pratiques et techniques qu'un responsable de la fonction compliance est amené à affronter dans le cadre de ses responsabilités.

A l'issue de la formation, les candidats ont passé un «Assessment», c'est-à-dire présenté un cas spécifique qu'ils ont préparé à l'avance, devant un jury composé d'experts issus de l'ALCO.

35 personnes ont reçu leur diplôme des mains du directeur de l'IFBL, M. Werner Eckes, ainsi que de M. Jean-Noël Lequeue, président de l'ALCO. Ils sont désormais armés au mieux pour évoluer sereinement dans leur fonction. Depuis le lancement de ce programme de formation, plus d'une centaine de candidats ont obtenu leur «Professional Certificate of Competency in Compliance».

En 2011, l'offre sera encore élargie par un nouveau module axé sur la compliance dans le domaine de la finance islamique.

Pour les personnes intéressées, une brochure d'information est disponible sur simple demande (46 50 16-1) ou peut être téléchargée sur Internet: www.ifbl.lu.

Par Olivier ROBIN, le 31 janvier 2011 - 16:46